



COMMUNIQUE DE PRESSE  
Paris, le jeudi 5 mars 2015

## **Chèque Santé® et DOMPLUS s'associent pour proposer une offre commune dans le domaine de la santé et du bien-être**

**Disponible depuis le début du mois, l'offre DOMPLUS Chèque Santé®, s'adresse notamment aux organismes assureurs et acteurs de la Protection Sociale (et peut enrichir un contrat d'assurance individuel ou collectif) qui doivent, en particulier dans le cadre de l'ANI et de son haut niveau d'exigence de solidarité, proposer aux entreprises des offres de services en matière d'accompagnement et prévention santé.**

Cette nouvelle offre intégrée, DOMPLUS **Chèque Santé®**, permet à l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise de se mobiliser à travers une politique de prévention et de santé collective.

**Les partenaires sociaux** disposent ainsi d'un levier supplémentaire dans le cadre du **dialogue social** pour leur permettre de répondre **aux besoins individuels et personnalisés** de chaque salarié et de sa famille.

Concrètement, l'offre DOMPLUS comprend désormais un module « Conseil et Prévention **Chèque Santé®** » tandis que la solution **Chèque Santé®** inclut un service d'accompagnement DOMPLUS.

**L'offre Chèque Santé® est destinée à faciliter l'accès pour tous à la santé. Chèque Santé®** prend la forme d'un porte-monnaie électronique disponible sur mobile et carte à puce. Il peut être crédité par les employeurs et comités d'entreprises à destination de leurs salariés et par les organismes assureurs et acteurs de la Protection Sociale pour leurs bénéficiaires.

**Chèque Santé®** est adossé à un réseau d'acceptation constitué de professionnels de santé et du « bien-être ». Ce dispositif constitue un nouveau moyen de règlement dématérialisé de prestations de santé non remboursables par les organismes d'assurance maladie.

**L'offre « La santé, priorité à la personne »,** proposée depuis décembre 2013 par **DOMPLUS**, permet aux entreprises de construire un programme complet pour l'amélioration de la santé et du bien-être de leurs salariés et comprend notamment :

- Un volet **soutien approfondi** pour les publics fragilisés (les personnes endeuillées, les aidants familiaux ou encore le retour à l'emploi, situations traumatiques,...),

- Un volet **conseil et formation aux organisations**, notamment au travers d'un module **Plan de Prévention Santé en Entreprise (PPSE)** qui inclut un programme d'accompagnement des managers.

**En alliant leur savoir-faire DOMPLUS et Chèque Santé® enrichissent leurs offres respectives et proposent une solution complète et innovante de prévention et d'accès à la santé.**

### **A propos de Chèque Santé®**

Créée en juin 2014, la société CARE LABS SAS est émettrice de Chèque Santé®: le 1er titre prépayé dédié aux prestations santé. Via un outil technologique, constitué d'une plateforme SaaS et d'une application mobile permettant de commander et de gérer les crédits, Chèque Santé® met à disposition des professionnels de santé, des entreprises et des citoyens une solution complète de paiement de prestations et produits santé et bien-être entièrement dématérialisée. Ce système permet de rendre l'accès à la santé possible pour tous. Chèque Santé® est un titre prépayé socialement et fiscalement optimisé, véritable outil de management social pour les clients « employeurs » ; mais également une solution technique adaptée aux attentes du marché : une solution de paiement mobile pour le bénéficiaire permettant à l'affilié d'être réglé sous 48h.

### **A propos de DOMPLUS**

Créée il y a quinze ans au Canada avec DOMPLUS Inc., DOMPLUS est une société d'intermédiation dans le secteur des services qui assure pour le compte d'entreprises et de grands donneurs d'ordre de la protection sociale des prestations de conseil et d'accompagnement à destination de leurs publics (adhérents, clients, salariés) sur des thématiques globales liées aux préoccupations de la vie quotidienne : bien-être au travail, conciliation vie privée/vie professionnelle, soutien aux aidants, transition vers la retraite, ruptures familiales, avancement en âge, handicap, etc. Aujourd'hui, 2,8 millions de salariés ont accès aux services d'intermédiation recouvrant les domaines de l'équilibre vie privée – vie professionnelle, prévention, santé ou encore des questions autour de l'accès à l'emploi et au logement (...etc.), proposés par DOMPLUS.

#### **Contacts presse :**



#### **Chèque Santé®:**

Séverine Oger  
01 44 94 95 71  
[severine@escalconsulting.com](mailto:severine@escalconsulting.com)

Louis Davin  
01 44 94 95 67  
[louis@escalconsulting.com](mailto:louis@escalconsulting.com)

#### **DOMPLUS :**

Audrey Donnenfeld – ADRP - 06 30 10 76 90 – [audrey.donnenfeld@ad-rp.fr](mailto:audrey.donnenfeld@ad-rp.fr)